



communauté
de l'auxerrois

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

BILAN DE LA CONCERTATION



JUIN 2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS

1. Contexte.....	2
1.1 Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).....	2
1.2 L'élaboration du PCAET couplée à une démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)	3
1.3 Les obligations et les principes de la concertation pour l'élaboration d'un PCAET.....	3
2. Les instances de gouvernance du PCAET	4
2.1 Le comité de pilotage (COPIL)	4
2.2 Groupes de travail	4
3. Les différentes étapes de concertation	4
3.1 Concertation avec le grand public et les acteurs du territoire.....	4
3.1.1 Opération PEACTION & LOVE.....	4
3.1.2 Le questionnaire en ligne	4
3.1.3 Ateliers participatifs	5
3.2 Concertation avec les services.....	6
3.3 Concertation avec les élus	7
3.4 Bilan consultation publique	8
4. Conclusion.....	9
5. Annexes	10

1. Contexte

1.1 Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, de la transition énergétique, écologique et solidaire du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. C'est un outil de coordination qui organise, à l'échelle locale, la gestion économe des ressources et des consommations d'énergies, de façon à limiter les contributions à l'effet de serre et lutter efficacement contre le changement climatique.

Dès 2011, la CA de l'Auxerrois adopte son premier Plan climat 2011 – 2016 qui s'établit autour de trois grandes politiques publiques transversales : l'habitat, les transports et l'alimentation.

Par ailleurs, un protocole de mise en œuvre des actions, qui s'articule notamment dans le temps et l'espace, a été construit autour de la volonté forte de :

- Développer les énergies renouvelables,
- Faire émerger des chartes partenariales,
- Adapter le territoire au changement climatique,
- Communiquer, suivre et évaluer.

En 2015, la loi pour la Transition énergétique et la Croissance Verte impose aux plans climats, l'intégration relatifs à la préservation de la qualité de l'air. Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) devient un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'intégration de la qualité de l'air au PCAET est confortée et renforcée fin 2019, au travers la loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

La révision du PCET a été engagée par délibération 2016-126 pour élaborer le PCAET qui est composé de la façon suivante :

Un **diagnostic** où sont rappelés le cadre réglementaire et le contexte national et régional. Il comprend une synthèse avec les chiffres-clés du territoire :

- Un état complet de la situation énergétique du territoire ;
- L'estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) et de leur potentiel de réduction ;
- L'estimation des émissions de polluants atmosphériques et de leur potentiel de réduction ;
- L'estimation de la séquestration nette de CO₂ et son potentiel de développement ;
- L'analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

C'est sur ce diagnostic que repose le processus d'élaboration de la stratégie et du programme d'actions Climat Air Énergie.

Une **stratégie** présentant les enjeux, les orientations et les objectifs du territoire :

- Une baisse de 93 % des émissions de gaz à effet de serre entre 2018 et 2050 ;
- Une augmentation de 260 % de la production d'énergies renouvelables ;
- Une baisse de 51 % des consommations d'énergies finale entre 2018 et 2050.

Un **programme d'actions** comprenant un tableau récapitulatif et une présentation précise de chaque action, notamment les éléments de coût et de suivi de celles-ci. Il a été coconstruit avec les acteurs du territoire et s'articule autour de 6 axes composés de 50 actions :

1. Habitat et urbanisme
2. Exemplarité de la collectivité
3. Décarbonation du monde économique
4. Mobilités du territoire
5. Développement des énergies renouvelables

6. Adaptation au changement climatique

Un dispositif de suivi et d'évaluation du plan a également été rédigé.

L'**évaluation environnementale stratégique (EES)** présente l'état initial du territoire avant la mise en œuvre du PCAET. L'EES permet de mesurer les impacts possibles du PCAET de la CAA par rapport à cet état initial de l'environnement. Elle comprend notamment une présentation de l'articulation du PCAET avec les autres documents, plans et programmes, la justification des choix retenus pour établir la stratégie climat air énergie, l'évaluation des incidences prévisibles sur l'environnement, l'évaluation des incidences Natura 2000, la présentation des mesures d'évitement, de réduction et de compensation et l'évaluation du dispositif de suivi et des indicateurs environnementaux.

Un **résumé non technique** du PCAET permet à l'ensemble des publics de mieux s'approprier le document.

1.2 L'élaboration du PCAET couplée à une démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)

La Communauté d'agglomération et la ville d'Auxerre ont choisi d'ancrer leur politique environnementale dans une démarche labellisée, offrant ainsi, une reconnaissance officielle de la qualité de leur politique énergie climat, avec le label « Territoire Engagé Transition Écologique ». Ce couplage entre l'élaboration d'un PCAET et cette labellisation présente de nombreux avantages :

- **Implication des services** pour réaliser un état des lieux des pratiques de la collectivité (fonctionnement et politiques publiques menées) ;
- Obligation de s'inscrire dans un **cadre stratégique** avec la détermination d'une vision politique et de principes directeurs correspondant aux 6 domaines du label ;
- **Structuration du plan d'actions** grâce à un référentiel permettant de couvrir tous les champs d'actions de la collectivité et **d'accéder à des bonnes pratiques** d'autres collectivités en France et en Europe ;
- **Processus d'évaluation et de suivi** avec la mise en place obligatoire d'un tableau de bord de suivi des actions et un tableau de bord de suivi d'indicateurs ;
- **Visites annuelles du conseiller**, au nombre de 3 sur un cycle de 4 ans permettant d'assurer un suivi des progrès réalisés et de l'avancement du plan d'actions.

Ce label est porté par l'ADEME qui accompagne les collectivités dans leur processus d'engagement qui s'apparente à une démarche de qualité permettant à la collectivité de s'inscrire dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue sur les champs du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air.

Après un état des lieux initié en 2015, deux étoiles ont été attribuées à la ville d'Auxerre en 2018 par la Commission nationale du label avec un taux de réalisation potentiel de 39.5%. La prochaine étape est d'obtenir deux étoiles fin 2023 à l'échelle de la ville d'Auxerre et de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

1.3 Les obligations et les principes de la concertation pour l'élaboration d'un PCAET

La concertation, dite préalable, réalisée à cette étape de l'élaboration du PCAET solidaire, est régie par les articles L.121-15 – 19 et suivants du Code de l'Environnement. Les plans climats sont soumis à une évaluation environnementale de manière systématique et donc de ce fait, ils entrent dans les champs de la concertation préalable et du droit d'initiative.

L'article R.229-53, prévoit que la collectivité, en même temps qu'elle définit les modalités d'élaboration du PCAET, définisse les modalités de la concertation du public au cours de la procédure. Elles sont précisées aux parties prenantes lors de l'information écrite réglementaire. La CA de l'Auxerrois a reçu un courrier en date

du 3 octobre 2018 par le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci encourage la CAA de consulter le public en associant les différents acteurs du territoire pour construire un projet politique vivant et ambitieux.

2. Les instances de gouvernance du PCAET

2.1 Le comité de pilotage (COPIL)

A chaque étape importante de la démarche, le COPIL est réuni pour valider les propositions des différents comités techniques, ateliers et groupes de travail constitués de groupes pluridisciplinaires d'élus, de partenaires et d'agents dont les activités sont en lien avec les thématiques traitées.

Il est constitué :

- Du Président de l'agglomération ;
- De l' élu référent PCAET de la collectivité ;
- D'un élu référent PCAET désigné par chacune des 29 communes de l'agglomération ;
- D'une représentation des partenaires identifiés parmi les services de l'état, les chambres consulaires, les associations, les syndicats et les fédérations professionnelles ;
- La direction générale des services ;
- Les directions des services.

2.2 Groupes de travail

Deux groupes distincts se réunissent régulièrement (à minima une fois par an) pour travailler sur différentes thématiques :

Le **Comité technique (COTECH)** : composé des services en lien direct avec la thématique concernée.

Les **ateliers thématiques** : groupe de travail restreint en fonction de la thématique choisie.

3. Les différentes étapes de concertation

3.1 Concertation avec le grand public et les acteurs du territoire

3.1.1 Opération PEACT & LOVE

La CAA, à l'aide du collectif des défricheurs, a choisi de donner une dimension positive et créatrice à l'élaboration de son PCAET (Cf. *Annexe 1*). Une conférence ainsi qu'un atelier poétique a été organisé au Silex d'Auxerre réunissant une trentaine de personnes. Les participants ont pu explorer une quinzaine de nouveaux métiers, activités et inventions décalées découlant des thématiques du climat.

Quelques mois plus tard, le Collectif des Défricheurs met en scène ces personnages et invention dans une « déambulation poétique » dans les rues d'Auxerre.

Cette opération, menée avec plusieurs partenaires locaux, a permis à une soixantaine de participants de partir à la rencontre des personnages et objets surprenants imaginés lors de la première étape.

3.1.2 Le questionnaire en ligne

Un questionnaire (cf. *Annexe 2*) mis en ligne du 06 au 31 mai 2019 a permis de récolter les contributions et avis des citoyens du territoire de l'agglomération, en matière d'énergie, de mobilité, de consommation et de climat. 206 répondants ont pu ainsi s'exprimer sur leur vision du territoire, leurs préoccupations et faire des propositions.

Bilan du questionnaire :

Les réponses apportées soulignent la nécessité d'avoir une vision globale des enjeux environnementaux, et d'agir de manière transversale. Les participants se sont montrés particulièrement préoccupés par la qualité de l'air respiré, par la diminution des espaces verts et par la nécessité de mettre en œuvre des mesures de protection de la biodiversité. La question de la qualité nutritionnelle de l'alimentation ressort aussi tout au long du questionnaire, avec la nécessité de faire évoluer les modes de consommation des habitants pour les rendre soutenables en disposant d'une alimentation plus locale et plus saine.

Le territoire majoritairement rural est vu comme un atout à préserver. L'urbanisme et les aménagements doivent donc être pensés pour limiter les impacts et notamment l'étalement urbain. Les centres villes doivent également être aménagés pour s'adapter au changement climatique : préservation et développement des espaces verts, lutte contre les îlots de chaleur, etc.

L'étalement du territoire rend de manière quasi obligatoire l'usage de la voiture individuelle. Un des enjeux sera de limiter cet usage en proposant des solutions alternatives (covoiturage, transport en commun, mobilités douces, etc.). Il est demandé que les infrastructures routières soient dorénavant adaptées et sécurisées à la pratique du vélo afin de permettre son développement.

Au niveau des aspects énergétiques, il ressort que 1/3 des répondants trouvent leur facture énergétique élevée et/ou estiment ne pas être en capacité de se chauffer correctement. Il serait donc nécessaire d'accompagner les habitants pour l'amélioration de leur logement.

Au niveau des énergies renouvelables, le biogaz, les réseaux de chaleur et l'eau chaude solaire sont les trois catégories plébiscitées.

3.1.3 Ateliers participatifs

Les résultats du questionnaire ont servi de support pour la préparation des ateliers de concertation qui ont été organisés en juin 2019 à destination des habitants, des associations, des élus, des techniciens et des partenaires.

L'information (Cf. annexe 3) était relayée dans les médias pour les citoyens et sur invitations pour les autres. Le but étant de viser un public large : du resto du cœur, au magasin d'ameublement en bois, en passant par les vendeurs de semences...

Au total, une centaine de personnes ont participé aux ateliers.

La **première série d'ateliers** a consisté à définir les orientations stratégiques énergétiques du territoire, à partir de l'outil Destination TEPOS. Le jeu est construit à partir d'études de potentiels du territoire afin de quantifier les efforts qui sont possibles de faire pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Il permet aux participants de s'interroger sur le niveau d'ambition du territoire en termes de transition énergétique (baisse des consommations) et les priorités pour le développement des énergies renouvelables. Plus que le résultat, le dialogue qui se met en place autour des choix d'actions est très enrichissant. Les réflexions furent menées sans prendre en compte le budget nécessaire.



FIGURE 1 : OUTIL DESTINATION TEPOS

La **deuxième série d'ateliers** orientée « plan d'actions » a consisté à recueillir des propositions concrètes pour construire la transition écologique. Cet atelier a été animé sous le format de world café. 4 sujets étaient proposés pour cadrer les débats : la consommation responsable, l'aménagement du territoire et la mobilité, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, et enfin la sensibilisation, la formation et la communication.

Chaque sujet avait des sous thématiques et les participants devaient avancer des actions en débâtant avec les autres personnes de la table. Au total, 268 actions ont été énoncées, les citoyens ayant été très prolifiques en actions concrètes.

En parallèle, les participants étaient invités à compléter une carte de la communauté d'agglomération pour y faire figurer les actions déjà en place.

3.2 Concertation avec les services

En 2019, les différents services et les agents concernés par la politique climat air énergie de la ville d'Auxerre et de l'agglomération de l'Auxerrois se sont réunis. L'objectif étant de présenter les grandes lignes du PCAET, la démarche de labellisation, et le rôle des différents agents dans cette nouvelle politique. Enfin, cette réunion a permis de mettre en place le COPIL et le COTECH.

En 2020, les différents services ont été sollicités par des entretiens qui se sont déroulés de la façon suivante :

- Introduction : rappel du diagnostic PCAET en lien avec le service ;
- Présentation et validation des indicateurs pour le suivi des actions du Plan climat ;
- Une discussion sur les actions déjà mises en place (état des lieux) et à mettre en œuvre (programme d'actions) du plan climat.

En 2022, une série de deux ateliers a été organisé regroupant les services de l'agglomération et des élus du territoire. Les participants ont pu travailler sur la base des enjeux identifiés dans le diagnostic et l'évaluation environnementale. Les objectifs de ces ateliers étaient à la fois de définir un niveau d'ambition du territoire en termes de réduction de consommation d'énergie, d'émission de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable, mais aussi de travailler sur les enjeux prioritaires dans chacun des domaines et de proposer des chemins pour atteindre ces niveaux d'ambition : quels leviers actionner ? quelles filières privilégier ?

6 thématiques ont été traités : habitat et urbanisme ; monde économique (industrie, tertiaire, tourisme), mobilités ; collectivité exemplaire ; production d'énergies renouvelables ; adaptation au changement climatique.

L'ensemble de ces travaux ont été présentés en COPIL de juin 2022 pour validation et ainsi définir la stratégie. Les directions ont, à partir des éléments déjà travaillé précédemment, été réunies par groupe pour travailler sur un programme d'actions (*octobre 2022*) grâce à l'outil Klaxoon.

3.3 Concertation avec les élus

En septembre 2019, un atelier à destination de la commission environnement a été organisé autour de la question « Quelle déclinaison du PCAET à votre échelle ? ». Cet atelier a permis de solliciter les élus du territoire peu présentés lors des ateliers de concertation (cf. partie 3.3.3) afin qu'ils énumèrent les actions effectives dans leur commune et fassent des propositions d'actions.



FIGURE 2 : CARTE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE DE L'AUXERROIS

En octobre 2020, suite à la nouvelle mandature, un séminaire a été organisé pour présenter aux nouveaux élus la démarche du PCAET et travailler sur des actions à mettre en œuvre pour poursuivre la démarche qui a été réalisée de 2019 à 2020.

En juin 2022, le COPIL a validé les orientations travaillées par les services et élus (déroulement de l'atelier au point 3.2). Pour chaque thème, le COPIL devait valider par niveau d'ambition les orientations indiquées par le COTECH.



FIGURE 3 : PARTICIPATION DES ELUS AU COPIL

En février 2023, le COPIL a validé le programme d'actions du PCAET. Le projet de PCAET a ensuite été approuvé en conseil communautaire du mois de mars 2023.

3.4 Bilan consultation publique

La consultation du public s'est déroulée du 30 novembre au 30 décembre 2023. Les contributeurs avaient la possibilité d'émettre un avis directement sur le site internet de la collectivité ou via un registre mis à disposition au pavillon Gérot (28 rue gérot – 89000 AUXERRE).

Concernant l'information au public, un affichage (cf annexe 5) a été réalisé dans les bâtiments de l'Agglomération. Un article a été publié dans l'Yonne républicaine et dans l'Auxerrois Magazine (cf annexe 4). Un courriel a été envoyé à toutes les communes qui ont diffusé l'information via l'application PanneauPocket.

Afin de marquer le début de la consultation, la CAA a organisé une conférence débat le 30 novembre 2023 avec le déroulé suivant :

- Projection du film "une planète une civilisation" (env. 25 min)
- Intervention de Gaël DERIVE : vision globale du changement climatique à l'échelle mondiale, rapport du GIEC, où on en est, etc.
- Intervention de la CAA, élu référent Philippe VANTHEEMSCHE (env 15-20 min) : présentation du PCAET
- Questions et échanges avec le public.

Cette conférence a été organisée à l'Abbaye Saint Germain à Auxerre. Une quinzaine de personnes ont participé à cette soirée.

Composition du dossier mis à disposition du public :

1) Le projet de PCAET arrêté le 30 mars 2023 :

- Le diagnostic territorial,
- La stratégie,
- Le programme d'actions,
- L'évaluation environnementale stratégique,
- Le résumé non technique,
- Le bilan de la concertation.

2) L'absence d'avis de la Mission Régionale d'autorité environnementale (MRAe).

Les modalités de consultation :

Le dossier était consultable du 30 novembre au 30 décembre 2023 :

- En ligne sur le site internet de l'Agglomération : <https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Environnement/Plan-Climat-Air-Energie-Territorial>
- Sur support papier, consultable au pavillon Gérot de la CAA : 28 rue Gérot, 89000 AUXERRE.

Le public pouvait consigner ses observations :

- Par voie numérique sur le site de la collectivité, via un formulaire dédié à cet effet,
- Sur un registre mis à disposition du public au sein du pavillon situé rue Gérot.

Il était clairement précisé que les observations réalisées hors période de consultation ne seraient pas prises en considération.

Sur toute la durée de la consultation, un seul avis a été reçu :

Nom Prénom	Observation
M. Dominique ROIRON 30/11/2023 à 10h54	Bonjour, Comment peut-on considérer la méthanisation comme un progrès pour le climat ? Sauf erreur de ma part, l'utilisation du méthane produit du CO2, comme le gaz de ville actuel. Méthane égal CH4 plus O2 égal CO2 plus H2O ! Avez-vous une réponse à ce problème ?
<p><u>Réponse de la CAA :</u></p> <p>La méthanisation consiste à produire du biogaz et du digestat à partir de la dégradation de matière organique. Ce processus se fait sans contact avec l'air extérieur avec un stockage des effluents qui se fait dans un espace fermé que cela soit pendant le processus de digestion, de purification ou de stockage.</p> <p>La méthanisation va permettre la production de biogaz qui est principalement composé de méthane (CH4) et de dioxyde de carbone (CO2). Ce mélange peut être utilisé sous différentes façon :</p> <ul style="list-style-type: none">- Biométhane injecté dans le réseau de distribution du gaz une fois purifié- Combustible de moteur à cogénération pour fabriquer de l'électricité et de la chaleur en même temps.- Combustible de chaudière pour produire de la chaleur- Carburant pour les véhicules qui alimente notamment les flottes de bus. Ces bus ne rejettent presque aucune particule fine et les émissions de CO2 produit par les énergies fossiles sont réduites de 80 %. <p>D'après les données ADEME, la production de 1 m3 de méthane permet d'éviter le rejet de 2,3 kg de CO2 dans l'atmosphère. La méthanisation va effectivement produire du CO2, mais dans une moindre mesure en comparaison aux énergies fossiles. Par ailleurs, il est possible de capter une grande partie du CO2 produit lors du processus de digestion et de le revendre ensuite à des industries locales.</p>	

4. Conclusion

L'élaboration du PCAET de la CA de l'Auxerrois a été impacté par de nombreux évènements : fusion des services de la ville d'Auxerre et de l'agglomération Auxerroise, COVID-19, nouvelle mandature qui a impliqué une réorganisation des services, etc.

Néanmoins, la Communauté de l'Auxerrois a décidé de s'impliquer dans l'élaboration de son PCAET pour permettre aux élus de s'emparer de la transition écologique. Les démarches PCAET et labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) ont été menées en étroite synergie, afin de constituer un seul projet global de transition écologique cohérent et lisible pour tous. Le PCAET au-delà du sens réglementaire du terme est ainsi vu comme le projet de transition pour le territoire, tandis que la démarche TETE est le volet nécessaire d'organisation interne de la collectivité pour mettre en œuvre ce projet.

5. Annexes

Annexe 1 : Invitation Opération PEACT & LOVE

OPÉRATION PEACT & LOVE

par le Collectif des Défricheurs



communauté
de l'auxerrois

((Venez inventer
les métiers durables
et drôles du futur))

**Atelier de poésie publique
sur le thème du Plan Climat**

**SAMEDI 23 MARS 2019
DE 15 À 18 HEURES AU SILEX À AUXERRE**



Annexe 2 : Enquête climat, air énergie – Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Vous habitez les communes : VOUS ETES CONCERNE(E) !

Engagée dans le développement durable du territoire, la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois réalise son PCAET « Plan Climat Air Énergie Territorial ».

Un PCAET correspond à une stratégie de territoire, déclinée en programme d'actions partagées entre les collectivités, entreprises, associations et les habitants, pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets. Concrètement, c'est une démarche qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air, à réduire les consommations d'énergie, à développer les énergies renouvelables...

Mettre en place un Plan Climat sur son territoire, c'est maîtriser les coûts de l'énergie, préserver notre santé, notre qualité de vie, développer l'économie locale... c'est savoir se saisir des atouts et des opportunités de notre territoire !

Pour construire ensemble cette démarche, nous avons besoin de vos contributions, de vos avis.

Que se passe-t-il ici et maintenant en matière d'énergie, de mobilité, de consommation, de climat ? Quels sont nos atouts ? Nos faiblesses ? Faites-nous connaître vos initiatives et vos idées ?

Voici quelques questions pour démarrer ensemble ce projet d'avenir.

VOUS CONNAITRE

1. Etes-vous engagé-e dans une association locale investie dans le développement durable ?

Oui Non

2. Etes-vous élu-e du territoire ?

Oui Non

3. Votre commune de résidence

.....

4. Quel est pour vous le principal enjeu en matière d'adaptation au changement climatique ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La protection de la biodiversité | <input type="checkbox"/> Les déplacements |
| <input type="checkbox"/> La préservation et l'amélioration de notre cadre de vie | <input type="checkbox"/> L'alimentation et la santé |
| <input type="checkbox"/> L'évolution des modes de consommation | <input type="checkbox"/> La gestion des déchets |
| <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) : | |

5. Au quotidien, quelles nuisances vous semblent le plus impacter votre santé et votre qualité de vie (1 plus important / 5 moins important)

.... La pollution de l'air

.... Le bruit

.... La qualité nutritionnelle de votre alimentaire

.... La diminution des espaces verts dans les secteurs les plus urbanisés

.... L'usage de produits potentiellement dangereux : produits ménagers, pesticides...

6. Quel est pour vous l'objectif prioritaire à atteindre du notre territoire ?

- Le développement des transports en communs et modes doux de déplacement (vélo, marche à pied ...)
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments (logements et tertiaire)
- La production d'énergie renouvelable
- Changer nos habitudes de consommation
- Faire de la transition écologique une opportunité sociale en développant l'emploi et en luttant contre la précarité
- Agir auprès du monde agricole
- Autre (veuillez préciser) :

7. Vos commentaires / suggestions ?

.....
.....
.....
.....
.....

LA MAITRISE DE L'ENERGIE

8. En hiver

- Mon logement est bien chauffé, ma facture énergétique est raisonnable
- Mon logement est bien chauffé, ma facture énergétique est très élevée
- Je n'ai pas les moyens de chauffer confortablement mon logement

Remarques :

.....
.....
.....

9. Qu'est ce qui vous permettrait de faire des économies d'énergie dans votre logement ?

- Etre sûr-e de ne pas perdre en confort de vie
- Des aides financières pour isoler mon logement et/ou changer mes équipements (radiateurs, chaudière, chauffe-eau)
- Des conseils techniques (accompagnement pour la réalisation des travaux, trucs et astuces...)
- Des artisans référencés pour leurs compétences et leur sérieux
- Autres (veuillez préciser) :

10. Selon vous, votre commune met-elle en pratique des mesures d'économie d'énergie ?

- Oui

Oui mais pas suffisamment

Non

Je ne sais pas

Précisez votre réponse :

.....
.....
.....

11. Quelle devrait-être la priorité de la Communauté de l'Auxerrois ?

Aider les habitants à faire des économies d'énergie (conseils techniques, aides financière, ...)

Faire des économies d'énergie sur ses propres bâtiments en améliorant simplement les usages (pas d'investissement dans la rénovation)

Réduire les consommations de l'éclairage public

Rénover ses propres bâtiments pour les rendre plus performants et économes / améliorer les usages

Autres :

PRODUIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES

12. Utilisez-vous ou produisez-vous des énergies renouvelables au sein de votre foyer ? (bois de chauffage, eau chaude sanitaire, photovoltaïque, fournisseur d'électricité verte, pompe à chaleur...)

Oui

Non

Je ne sais pas

13. Quelles seraient les mesures qui vous permettraient de consommer ou de produire des énergies renouvelables ?

Des aides financières

Un conseil technique neutre et de confiance

Un accès facilité au crédit

C'est trop compliqué ou non faisable pour mon logement

Commentaires :

.....
.....
.....

14. Selon vous, quelles énergies renouvelables de la Communauté de l'Auxerrois devrait-elle développer ?

	Prioritaire	Non prioritaire	Inutile	Je ne sais pas
La production d'électricité photovoltaïque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'eau chaude solaire pour les logements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La production de biogaz (à partir des déchets ou de sous-produits agricoles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'hydroélectricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les réseaux de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables (bois, géothermie) pour alimenter les logements et les bureaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'éolien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

.....

VOS PRATIQUES DE CONSOMMATIONS ET LEURS EVOLUTIONS

15. Vous faites vos achats de préférence :

- En grandes surfaces
- Sur le(s) marché(s)
- Sur internet
- Via les circuits courts locaux (AMAP, paniers producteurs, magasins de producteurs, etc.)

Autres (veuillez préciser) :

Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

SE DEPLACER SUR NOTRE TERRITOIRE

20. Quel mode de transport utilisez-vous le plus fréquemment pour vos déplacements quotidiens ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> La voiture, seul | <input type="checkbox"/> Le bus |
| <input type="checkbox"/> Le covoiturage | <input type="checkbox"/> A pied, trottinette, rollers... |
| <input type="checkbox"/> Le vélo | |

Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

21. Qu'est-ce qui vous inciterait à moins utiliser votre voiture personnelle « en solo » ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Des transports en commun
aux horaires plus fréquents | <input type="checkbox"/> Des commerces et services accessibles sans avoir
recours à la voiture |
| <input type="checkbox"/> Un covoiturage organisé | <input type="checkbox"/> Un service d'autopartage |
| <input type="checkbox"/> Des pistes cyclables sécurisées | |
| <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) : | |

.....
.....
.....

22. Quelles seraient vos propositions pour améliorer la mobilité durable sur le territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

23. Pour lutter contre le changement climatique, seriez prêt(e) à faire évoluer vos pratiques à condition que (1 choix possible) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Le coût soit raisonnable | <input type="checkbox"/> Les entreprises soient les premières à agir |
| <input type="checkbox"/> Les alternatives proposées soient
efficaces (qualité des services...) | <input type="checkbox"/> Je ne me sens pas concerné(e), je fais déjà
beaucoup |
| <input type="checkbox"/> L'impact de vos changements d'habitude
soit avéré | <input type="checkbox"/> La collectivité et les pouvoirs publics
s'impliquent fortement (donnent l'exemple) |

Je ne sais pas

Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

EN CONCLUSION

24. Selon vous, quel est le point fort de notre territoire sur l'ensemble de ces sujets ?

.....
.....
.....
.....

25. Et sa principale faiblesse ?

.....
.....
.....
.....

26. Avez-vous des initiatives à nous faire connaître sur ces thématiques ?

.....
.....
.....
.....

27. Proposez-vous 3 actions que le territoire pourrait mettre en œuvre en faveur de la lutte contre le changement climatique ?

Proposition 1 :

Proposition 2 :

Proposition 3 :

L'agglo fait son Plan Climat

Participons !

Du 06 au 31 mai
Enquête en ligne
Partageons vos avis, préoccupations, attentes
et pratiques sur www.agglo-auxerrois.fr

Dimanche 02 juin 2019 de 10h à 12h
Déambulation poétique
Parc Paul Bert - 5 rue Germain Bénard à Auxerre

Vendredi 14 et Jeudi 27 juin de 18h30 à 21h30
Ateliers participatifs
Faire face aux changements climatiques ?
Nos ambitions communes : stratégie et plan d'actions
Centre d'affaires des Boutisses - Avenue des Plaines de l'Yonne
(à proximité du parking Auxerrexpo à Auxerre)


communauté
de l'auxerrois

Infos et inscriptions sur agglo-auxerrois.fr



3- PLAN CLIMAT : DÉCLINAISON INTERNE

Outre les citoyens et les associations locales, l'Agglomération a mobilisé les 14 et 27 juin l'ensemble de ses services sur un atelier de co-construction de son Plan-climat Air Energie. Les agents ont pu ainsi être consultés sur les actions à mettre en place pour accélérer la transition écologique du territoire.

LA QUESTION DU MOIS |

PHILIPPE

VANTHEEMSCHÉ,

Maire d'Escolives-Sainte-Camille et vice-président chargé du Développement durable, de l'Environnement et du Plan Climat



Pourquoi les habitants vont-ils être consultés sur le Plan climat de l'Auxerrois ?

Parce que les conséquences du changement climatique vont impacter notre environnement et nos modes de vie de façon significative. Le Plan Climat est un document global obligatoire pour tous les territoires de plus de 20 000 habitants qui permet de dresser un diagnostic énergétique de l'agglomération, de définir une stratégie pour ce territoire en matière de consommation énergétique et d'adaptation au changement climatique. Et in fine de dresser un programme d'actions pour apporter des solutions opérationnelles à cette stratégie. Il détermine l'avenir du territoire en matière d'émissions de gaz à effet de serre et planifie le développement des énergies renouvelables au niveau local. Notre objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050 pour l'Auxerrois. Le travail effectué par les services et les élus sur ces sujets doit à présent être partagé et interrogé par les habitants avant son approbation définitive. Les documents du Plan Climat seront disponibles du 30 novembre au 31 décembre 2023 en ligne sur le site www.agglo-auxerrois.fr.

| Contact : donnez votre avis sur plan.climat@auxerre.com. Conférence le jeudi 30 novembre à 19h à l'abbaye Saint Germain.



ENVIRONNEMENT ■ Le Plan climat air énergie en ateliers participatifs dès ce soir

Un plan à façonner ensemble

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois lance ce vendredi des ateliers participatifs pour créer son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Et compte sur les habitants des 29 communes de l'Auxerrois.

Vincent Thomas
vincent.thomas@centreforce.com

« Engagée dans le développement durable du territoire », la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois s'est lancée dans la réalisation de son Plan climat air énergie territorial. Un dispositif déjà enclenché dans l'Avallonnais ou la Puisaye-Forterre.

« Un PCAET correspond à une stratégie de territoire, déclinée en programme d'actions partagées entre les collectivités, entreprises, associations et les habitants, pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets », décrit la CA.

« Une occasion de se faire entendre »

La démarche vise à réduire émissions de gaz à effet de serre, consommations d'énergie, à améliorer la qualité de l'air, ou encore à développer des



RENDEZ-VOUS. Les citoyens de l'Auxerrois sont invités à deux ateliers les 14 et 27 juin, de 18 h 30 à 21 h 30, au centre d'affaires des Boutisses, près d'Auxerreexpo, PH. ILLUSTRATION J. FULLINGER

énergies renouvelables.

Santé, qualité de vie, économie locale, mobilité... Pour construire la stratégie et le plan d'actions du PCAET, l'intercommunalité en appelle aux « retours et idées » des habitants des 29 communes de l'Auxerrois, via deux ateliers de travail, prévus ce soir de 18 h 30 à 21 h 30, au centre d'affaires des Boutisses, près d'Auxerreexpo (salle de réunion du rez-de-chaussée du bâtiment D).

L'atelier de ce soir, « en petits groupes », aura pour but d'établir les ambitions et la stratégie du PCAET. Celui du jeudi 27 juin, sous forme de « World Café », dressera des « actions concrètes sur notre territoire ».

« Même si toutes ces propositions ne pourront être suivies à la lettre pour des raisons budgétaires ou techniques, ces solutions et initiatives viendront enrichir les prochaines étapes du plan climat, qui se

dérouleront sur plusieurs années », précise Christian Sautier, directeur de la relation citoyenne de la CA. « Cette participation ouverte aux citoyens est aussi une occasion de se faire entendre, tout en communiquant avec les participants de façon ludique, dynamique, sous forme d'échanges simples et à dimension humaine ». ■

➔ Renseignements. Au 03.86.72.43.30. Inscriptions possibles sur le site www.agglo-auxerrois.fr

Plan climat, les habitants ont la parole

Les habitants de l'Agglo sont invités à s'exprimer sur le futur plan climat air énergie territorial, qui doit guider le territoire vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Christophe Pacalet

christophe.pacalet@centrefrance.com

Un plan en chasse un autre. Après celle menée en septembre autour de son plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilité (PLUiHM), l'Agglo de l'Auxerrois lance une nouvelle consultation publique. Cette fois autour de son plan climat air énergie territorial (PCAET).

Amorcée ce jeudi à l'abbaye Saint-Germain, qui accueillera une conférence-débat, celle-ci se poursuivra jusqu'au 30 décembre. Un mois durant lequel les habitants sont conviés à s'exprimer (*) avant l'approbation définitive de ce PCAET, dont le programme d'actions avait été validé à l'unanimité en conseil communautaire, en mars.

Des objectifs ambitieux

Avec ce plan climat, document obligatoire pour tout territoire de plus de 20.000 habitants, la collectivité doit enfin se doter d'une feuille de route pour réduire ses consommations d'énergie, ses émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables et ainsi lutter contre le réchauffement climatique. Enfin, car ce PCAET est en gestation « depuis 2017.



PHOTOVOLTAÏQUE. L'Agglo ambitionne de multiplier par 100 la production électrique de la filière d'ici 2030. ARCHIVE

Mais il a été repris pour élaborer un plan d'actions commun à la Ville d'Auxerre et à l'Agglo suite à la mutualisation de leurs services (en 2019, *ndlr*) », rappelle Philippe Vantheemsche, vice-président en charge de l'environnement, du développement durable et du plan climat.

Désormais sur de bons rails, ce programme d'actions, planifiées pour six ans (jusqu'en 2030), s'appuie sur des objectifs régionaux ambitieux. Ces derniers

prévoient à l'horizon 2050 « qu'on réduise de 51 % nos consommations d'énergie (plus de 2.000GWh en 2020) et de 93 % nos émissions de gaz à effet de serre (plus de 376.000 tonnes équivalent CO2 en 2018) pour viser la neutralité carbone ; et qu'on augmente de 260 % notre production d'énergies renouvelables », souligne l' élu.

Articulées en six volets, les principales orientations de ce PCAET concernent notamment

les secteurs du transport et de l'habitat, les plus impactants (respectivement 36 % et 26 % des consommations d'énergie, 50 % et 19 % des émissions de gaz à effet de serre). En termes de transport, ce plan projette en particulier de décarboner la flotte de bus, de créer un réseau de continuité cyclable ou de développer le covoiturage et le transport à la demande. En matière d'habitat, l'Agglo ambitionne entre autres de « rénover 1.000 lo-

gements par an », met en avant Philippe Vantheemsche.

Priorité au photovoltaïque et à la méthanisation

Concernant les énergies renouvelables, « les élus ne souhaitent pas aller trop vite sur l'éolien, le territoire étant déjà bien occupé, mais plutôt travailler prioritairement sur le photovoltaïque (l'objectif est de multiplier la production électrique d'ici 2030) et le biogaz qui possède de gros potentiels », lit-on dans le plan d'actions validé en mars, qui priorise aussi la création d'une unité de méthanisation pour « valoriser les déchets organiques et les boues de stations d'épuration ».

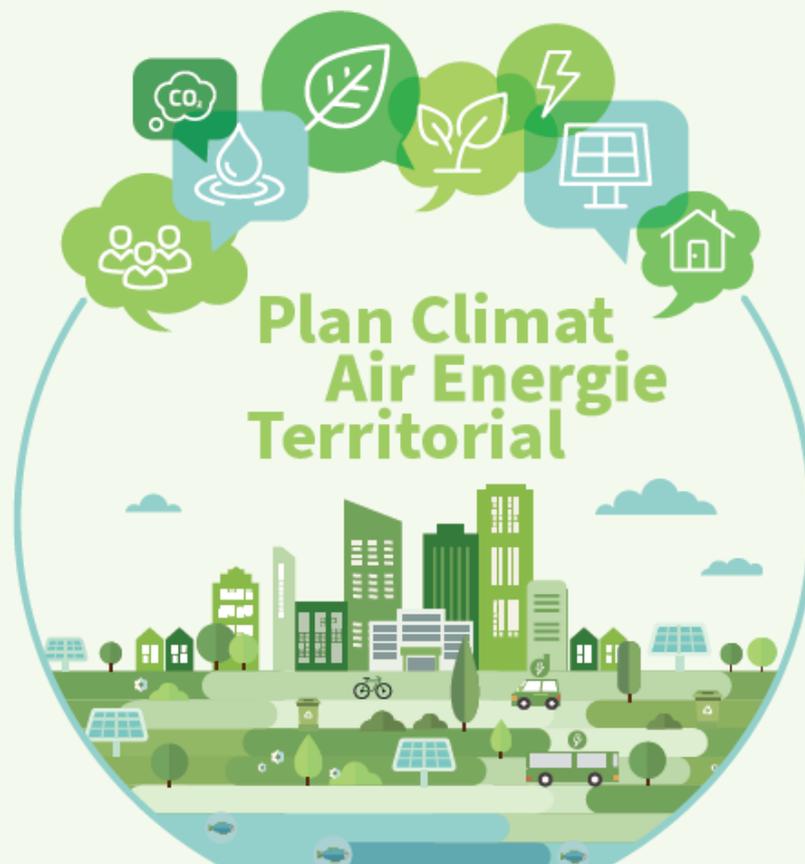
Du développement de la filière hydrogène à celui du tourisme durable via la mise en œuvre d'un plan alimentaire territorial, le PCAET englobe plus de 280 actions, pour moitié en cours ou programmées, l'autre encore à planifier ou étudier. Parmi lesquelles également des pistes d'adaptation au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, protection de la ressource en eau...). ■

(*) Les documents du PCAET sont disponibles sur le site agglo-auxerrois.fr. Les personnes intéressées peuvent faire part de leur avis et questions par mail (plan.climat@auxerre.com) ou par écrit (registre au siège de l'Agglo).

➔ **Rendez-vous.** Soirée conférence-débat ce jeudi à 19 heures à l'abbaye Saint-Germain. Projection du film *Une planète, une civilisation*, intervention du réalisateur Gaël Derive, intervention du vice-président en charge de l'environnement, du développement durable et du plan climat à l'Agglo Philippe Vantheemsche, échanges avec le public.



communauté de l'auxerrois



Plan Climat Air Energie Territorial

CONSULTATION PUBLIQUE

DU 30 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE



CONFÉRENCE-DÉBAT

JEUDI 30 NOVEMBRE - 19H

Abbaye Saint-Germain

DONNEZ VOTRE AVIS SUR :

- le site internet : www.agglo-auxerrois.fr
- par email : plan.climat@auxerre.com



www.agglo-auxerrois.fr

